

Le nouvel accord ACP-UE est paraphé



Date de création: 17 avril 2021 11:55

(Agence Ecofin) - L'accord prend en compte un grand nombre de domaines, allant du développement et de la croissance durables, aux droits de l'homme, à la paix et à la sécurité. Une fois ratifié et entré en vigueur, il devrait représenter le plus grand cadre de coopération jamais institué à l'échelle mondiale, avec ses 27 pays appartenant à l'UE et les 79 de l'OEACP.

Deux ans et demi après le début des négociations, les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (OEACP) et ceux de l'UE ont enfin scellé leur nouvelle entente pour les deux prochaines décennies. Les négociateurs en chef des deux blocs (le ministre togolais des affaires étrangères Robert Dussey pour les pays ACP et Jutta Urpilainen pour l'UE) ont paraphé jeudi soir à Bruxelles le nouvel accord.

Ce nouveau socle de partenariat mutuel qui a vu des discussions se tenir dans cinq parties différentes du monde, "constitue une base solide pour un nouveau renforcement d'une relation déjà solide avec l'Europe", a indiqué le négociateur en chef des ACP dans une déclaration aux médias.

"Nous avons convenu d'un objectif commun, qui est la promotion du développement politique et socio-économique. Nous avons également convenu de la nécessité d'améliorer le bien-être social des citoyens de nos pays à travers le monde. Nous avons pour aspirations et objectifs communs de permettre à nos populations de mener des vies équilibrées dans des sociétés paisibles, sûres, résilientes, durables et fondées sur des droits", a résumé Robert Dussey, qui, en fin d'année dernière, estimait déjà que l'Afrique en sortait gagnante.

Le nouvel accord, succèdera à celui de Cotonou, arrivé à expiration en 2020 avant d'être prorogé d'une année supplémentaire.

Octave Bruce